

« C'est le moment ... »

Les nuisances associées aux moustiques tiges touchent à leur fin pour cette année ! Il est important de poursuivre la chasse aux gîtes larvaires jusqu'à la fin de la saison car les œufs pondus à l'automne entrent en diapause hivernale et pourront éclore au printemps prochain, avec le retour de conditions plus favorables. Afin de réduire les futures nuisances début 2026, maintenez les efforts sur les espaces publics et informez vos administrés sur les bons gestes à tenir. La période hivernale permet notamment de :

- Faire le bilan des actions mises en œuvre durant la saison et, si besoin, les ajuster pour l'année prochaine ;
- Anticiper les actions à déployer dès la saison prochaine : inventaire des gîtes larvaires, formation des agents, rangement et nettoyage des espaces communaux, information du grand public...
- Réaliser les travaux nécessaires à la suppression des gîtes larvaires : toits terrasse, terrasses sur plot, avaloirs d'eau pluviale, chéneaux...